



Incendie du bar SOS Apéro : la Ville est mobilisée, aux côtés des sinistré-es, avec les forces de secours

Un incendie s'est déclaré ce matin 13 avril à 5h30 au rez-de-chaussée d'un immeuble de deux étages, situé au 1 rue Colbert.

Le feu semble avoir démarré dans les locaux de l'ancien bar-discothèque « SOS Apéro », pour des raisons qui restent indéterminées à ce stade. La police scientifique est mobilisée pour déterminer les causes.

L'établissement recevant du public (ERP) « SOS Apéro » faisait l'objet d'un arrêté de fermeture administrative depuis le 20 février 2026, suite à l'avis défavorable de la commission départementale de sécurité, à l'issue d'une visite de contrôle, organisée dans le cadre des renforcements de contrôle de sécurité, à la demande de la Préfecture de l'Isère, après le drame de Crans-Montana en Suisse.

17 personnes, résidant dans l'immeuble, ont été évacuées par les pompiers. La Ville de Grenoble, aux côtés de la Croix Rouge, a mis à disposition le gymnase Pégoud, pour accueillir les personnes qui en formulaient le besoin, en attente de l'évacuation des appartements par les pompiers. 8 personnes ont ainsi été mises à l'abri. Plusieurs élu-es et agent-es ont été immédiatement mobilisé-es sur site ce matin afin de faire le lien avec les équipes de secours, accompagner les habitant-es et les orienter vers le gymnase.

Grâce à l'ensemble des forces de secours mobilisées, les personnes ont toutes pu rejoindre leur logement, le risque étant levé. Le service propreté urbaine de la Ville de Grenoble a quant à elle procédé au nettoyage et à l'évacuation des déchets sur la zone de l'incendie.

La Ville de Grenoble reste particulièrement mobilisée sur la question de la sécurité des ERP de 5^{ème} catégorie, avec la Préfecture et la commission départementale de sécurité. En sus de l'organisation de visite de sécurité, l'ensemble des exploitant-es sont visé-es par un courrier leur rappelant leurs obligations.